


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 <p>USSON-EN-FOREZ VILLAGE SPORT NATURE</p>	<p align="center">Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ</p>	<p align="center">Délibération n° D20250410-02 Du 04 octobre 2025 RÉHABILITATION MAISON VALEYRE CRÉATION D'UN CABINET DENTAIRE APPROBATION AVANT PROJET DÉFINITIF - APD</p>
--	---	--

Nombre de membres		Date de la convocation	01.10.2025
Afférents au conseil municipal	15	Date d'affichage	01.10.2025
En exercice	14		
Qui ont pris part à la délibération	10	Pouvoir	1

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre du mois d'octobre à 10 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Maurice GALLON – 1^{er} adjoint

Étaient présents : BEAL H – GALLON M – RIVAL N - DELORME D – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T - JOURMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L — PAULET N – MAURICE M – BOUREILLE C (10)

Absents : BÉAL H – RIVAL N - DAURELLE T – MAURICE M (4)

Secrétaire : Sandrine JOURMARD-DESSALCES

RÉHABILITATION MAISON VALEYRE
CRÉATION D'UN CABINET DENTAIRE
APPROBATION AVANT PROJET DÉFINITIF - APD

Monsieur le 1^{er} adjoint présente à l'Assemblée l'avant-projet définitif établi par le cabinet d'architecture DBA de Lyon dans le cadre de l'opération de la réhabilitation de la maison Valeyre, route nationale, avec la création d'un cabinet dentaire dentaire au rez-de-chaussée.

Coût estimatif de travaux : 619 220 € HT

Sont compris dans cet estimatif :

- **Les travaux de restructuration du bâtiment, pour 437 940 € HT, à savoir :**
 - Le remplacement complet de la toiture
 - La création de 3 dalles béton (niveaux 0 – 1 et 2)
 - La création de nouvelles ouvertures avec remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures
 - La rénovation des façades
- **Les travaux relatifs à la création de deux cabinets dentaires en rez-de-chaussée, pour 181 280 € HT, comprenant :**
 - Les cloisons phoniques cloisons avec doublage plomb pour la salle de radiologie
 - Les sols, faux-plafonds
 - Les finitions peinture intérieure
 - Les menuiseries intérieures et extérieures
 - Les équipements sanitaires, l'installation électrique ainsi qu'une PAC réversible et une VMC

Cette opération est susceptible de recevoir des aides de la Région, dans le cadre des bonus ruralité ainsi que du Département de la Loire dans le cadre des enveloppes territorialisées.

Monsieur le 1^{er} adjoint demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ;

- **Approuve** l'avant-projet définitif dans les termes présentés ;
- **S'engage** à réserver au budget les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération ;
- **Sollicite l'octroi d'une subvention auprès de la Région dans le cadre des bonus ruralité pour un montant de 100 000 €**
- **Sollicite** l'octroi d'une subvention auprès du Département de la Loire dans le cadre des enveloppes territorialisées à hauteur de 20 % des dépenses engagées ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le 04 octobre 2025.



Maurice GALLON, 1 ^{er} adjoint	Sandrine JOUMARD-DESSALCES, secrétaire de séance
---	--